

Personnes PRESENTES :

- BADIE George, Mairie de Le Barcarès
- BARTHEZ Claude, GIP Leucate
- BATTLE Vanessa, Association Géodynamique
- BLANC Florie, Service urbanisme, Le Barcarès
- BIENVENU François, Association Géodynamique
- CALLA Daniel, Association Barcarès Nature Pluriel
- CLERMONT Robert, Association des propriétaires de parcelles de Leucate
- COMONIER Florian, GOR
- CONTE George, Cave Arnaud de Villeneuve
- DALOZ Aurélien, CEPRALMAR
- DUBOST Jérôme, Service environnement et eau, PMCA
- GAMEZ Jean-Luc, DREAL LR
- GARNIEL Sylvianne, Mairie de Saint-Laurent-de-la-Salanque
- GAUTIER Jean-Noël, Extramer SA et L.P.D.S
- GIRAUDON Quentin, GOR
- GORSKI Gérald, Patrick et Alain, Association Géodynamique
- GUILPAIN Nicolas, Service environnement, Mairie de Leucate
- HUMBERT Séverine, SAGE Nappes Plio-quaternaire de la plaine du Roussillon
- LAWERMAN Isabelle, Association Barcarès Nature Pluriel
- MAILHEAU Marie, RIVAGE
- NAVARRO Charles, Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales
- PALAU André, EID Méditerranée
- PERISSE Evelyne et Henry, Association des propriétaires de parcelles de Leucate
- ROBERT Julien, RIVAGE
- WANKA André, Association des propriétaires de parcelles de Leucate

Personnes EXCUSEES :

- CHATELARD François, CG 11
- MARCOTTE Patrick, CIVAMBIO 66
- MORAGUES Laurent, Agence de l'Eau RM
- MORIN Bernard, Mairie de Saint-Hippolyte
- MOULIN Marc, DDJS 66
- RICHARD Philippe, EID Méditerranée
- ROCHAT Christine, DREAL-LR
- ROQUES Christine, Association ECCLA
- ROUSSELOT Marcel, ACCA Torreilles
- RUIZ Thierry, ACM 11
- SAVARY Christian, Brigade nautique côtière, Leucate
- VELAY Jean-Pierre, Ligue de voile du Languedoc Roussillon

Pièces jointes :

- Diaporama présenté.
- Déclaration d'intention des Propriétaires de parcelles de Leucate La Franqui.

Ordre du jour :

- **Natura 2000 et le SAGE**
- **La problématique des pollutions**
- **L'hydrodynamisme de l'étang et de ses abords**
- **Le phénomène de cabanisation**

COMPTE-RENDU DE SCEANCE :

Introduction par Monsieur Georges BADIE, assurant la présidence tournante de cette réunion de travail. Monsieur Georges BADIE souhaite la bienvenue aux participants et présente le thème de cette réunion : groupe de discussion sur les problématiques liées à la Qualité des eaux et fonctionnement hydraulique.

Il rappelle, avec Julien ROBERT, le but de cette réunion : informer et discuter avec les participants sur les problématiques, du territoire du bassin versant de la lagune de Salses-Leucate, communes au programme d'action Natura 2000 et à la révision du SAGE.

L'ordre du jour est présenté.

Concernant les différentes parties de l'ordre du jour, les informations qui ont été développées sont disponibles dans le document joint à ce compte-rendu ou téléchargeable sur les sites suivants :

- "<http://www.yuuwaa.com/fr/login.html>" / **Login** : marie.mailheu@mairie-leucate.fr / **Mot de passe** : "mrivage".
- <http://salses-leucate.natura2000.fr/>.

Récapitulatif des démarches Natura 2000 et SAGE : les 2 procédures et leurs complémentarités, les périmètres et les possibilités de financements des actions à mettre en œuvre. Cf. pièce-jointe.

- Remarque : si les deux documents doivent être cohérents, il n'y a pas de suprématie de l'un par rapport à l'autre dans le sens où la réalisation d'une action dépendra de sa localisation (périmètres SAGE ou Natura 2000) dans lequel elle est inscrite ou de l'enjeu auquel elle répond (ressource en eau ou habitat-faune d'intérêt communautaire) si les périmètres se superposent.

Présentation de la **première problématique liée à la maîtrise des pollutions**. Cf. pièce-jointe.

Le premier point porte sur : **limiter les pollutions d'origine urbaine**.

- Remarque sur le bon état de la lagune vis-à-vis de l'eutrophisation : la colonne d'eau est en bon état, mais on constate un développement de macrophytes qui pourrait cacher le phénomène. C'est donc un phénomène à surveiller, ce qui est fait sur **l'ensemble de la lagune** dans le cadre du Réseau de Suivi Lagunaire à un pas de temps pertinent par rapport à la capacité d'évolution des végétaux.
- Remarque sur les actions plus particulières qui pourraient être menées sur les nappes souterraines. Il est rappelé que sur les nappes concernées, il existe un autre SAGE (le SAGE des nappes Plio-quadernaire de la plaine du Roussillon porté par le **Syndicat mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon**) qui en assure la gestion et les suivis sur la totalité de leur périmètre et notamment sur la bordure littorale auquel le SAGE de l'étang de Salses-Leucate devra être cohérent.

Dans la problématique des pollutions est ensuite abordée la maîtrise **des rejets polluants particuliers**.

- Remarque sur les normes particulières à appliquer aux piscicultures. Il est rappelé que les piscicultures respectent la législation en vigueur et assure un suivi régulier de leurs rejets. Il est donc expliqué que dans un premier temps, il sera analysé l'impact éventuel de ces rejets et s'il s'avérait que les normes appliquées n'étaient pas adaptées à un étang d'eau saumâtre, il serait recherché une solution adaptée.
Il est aussi rappelé que si par le passé des analyses avaient été faites montrant un pic d'éléments nutritif en sortie, les systèmes de production (plus qualitatifs) et les systèmes d'assainissement avaient évolués (amélioration de la phytoépuration) depuis et qu'il serait donc pertinent de reprendre les suivis et la concertation. M. Gauthier, gérant, indique sa volonté de participer avec tous les partenaires aux discussions futures, ...
- Remarque sur la réhabilitation de la décharge de Salses-le-Château dont les travaux n'ont porté que sur l'enfouissement des déchets sur place, mais aussi sur la mise en place d'un système de rétention des eaux de ruissellement pour éviter un rejet direct dans l'étang.
- Remarque sur le fait que le problème des eaux de ruissellement des infrastructures n'est pas abordé et qu'il faudrait qu'il soit ajouté, ainsi que l'utilisation des produits phytosanitaires par les Voies Ferrées de France. RVAGE intégrera cette problématique dans les deux documents

Il est rappelé que le sujet des **pollutions d'origine agricole** fera l'objet d'un atelier à part entière où seront invités plus particulièrement tous les agriculteurs du périmètre Natura 2000. Des outils spécifiques pour les agriculteurs (MAEt) seront construits durant l'année 2011, ils feront partis du projet Agro-Environnemental de territoire.

Présentation de la **deuxième problématique sur l'hydrodynamisme de l'étang et de ses abords**. Cf. pièce-jointe.
Présentation de l'opération : **Maintenir la dynamique des graus**, et des actions Natura 2000 qui en découlent.

- Remarque sur la difficulté de savoir dans quelles mesures les portes des graus gênent le flux sédimentaire naturel entre la mer et l'étang.
- Remarque : Les activités de pêche et la dynamique de migration des poissons (lagune-mer) seront à prendre en compte dans les réflexions du comité de gestion.

Le deuxième point présenté porte sur : **Gérer et maintenir des niveaux d'eau adaptés aux habitats et espèces d'intérêts communautaires concernés**.

- Remarque sur toutes les difficultés générées pour le retrait des dépôts sauvages : la responsabilité des communes est rappelée, les problèmes de financement et d'accès, ...

La thématique de la **préservation de la ressource en eau** correspond plus à un enjeu typiquement SAGE. Il n'y aura pas d'action spécifique à cet enjeu inscrit dans le DOCOB.

- Remarque sur la dépendance de notre territoire vis-à-vis de ressources "exogènes". 90% de l'Alimentation en Eau Potable est assurée par des forages dans les nappes Plio-quatenaire de la plaine du Roussillon, qui sont bien plus étendues que notre périmètre et qui sont donc gérées par leur propre SAGE. D'où l'importance d'une bonne gouvernance inter-SAGE. Il est aussi rappelé la vulnérabilité de cette ressource déficitaire, surtout vis-à-vis de l'intrusion des chlorures : menace de l'intrusion du biseau salée dans les conditions de surexploitation actuelle ou par la mise en contact avec des nappes saumâtres superficielles (étang) par des forages défectueux, notamment sur les secteurs cabanisés et agricoles.
- Remarque sur le potentiel du karst des Corbières dont un gisement récent a été trouvé sur la commune d'Opoul-Périllos et dont l'exploitation doit être bien étudiée. Le CG 66 assure la démarche...

Présentation de la **troisième problématique sur le phénomène de cabanisation**. Cf. pièce-jointe.

- Remarque : les anciens cabaniers de Leucate et propriétaires de parcelles souhaitent faire partie de la concertation pour faire partager leurs expériences. Une déclaration d'intention a été distribuée en séances pour rappeler un peu l'historique de leur association. Elle sera jointe au présent CR.

Pas de questions diverses.

Les participants sont remerciés par Monsieur Georges BADIE.

Il est précisé que tous les documents présentés seront disponibles sur demande auprès des chargés de mission Natura 2000 et révision du SAGE. Par ailleurs, le compte rendu de réunion sera envoyé dans la mesure du possible par mail aux participants.

Les animateurs, le syndicat RIVAGE Salses-Leucate, restent à la disposition de tous les participants pour tous renseignements complémentaires.

Julien ROBERT, Chargé de mission Natura 2000 :
04.68.40.51.08 / julien.robort@mairie-leucate.fr
Marie MAILHEAU, Chargée de mission pour la révision du SAGE :
04.68.40.44.38 / marie.mailheau@mairie-leucate.fr